

Séance du **10 octobre 2019**

Présidence : **M. Christophe Ming**, président

**Arrêté communal d'imposition pour l'année 2020 (2019/P23)**

Rapporteur : M. Antoine Stübi

**LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY**

VU le préavis no 23/2019, du 2 septembre 2019, concernant l'arrêté communal d'imposition pour l'année 2020,

VU le rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

**d é c i d e**

d'adopter l'arrêté communal d'imposition pour l'année 2020, tel qu'amendé par la Commission des finances et le Conseil communal, et de le soumettre à la ratification de la Cheffe du département des institutions et de la sécurité en vue de son entrée en vigueur le 1er janvier 2020.

Ainsi délibéré en séance du **10 octobre 2019**.

Adopté tel qu'amendé à la majorité (un très grand nombre d'avis contraires et quelques abstentions).

Pour extrait conforme le 11 octobre 2019.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY  
le Président



Christophe Ming



la Secrétaire



Carole Dind